

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2020

DÉSHÉRENCE RETRAITES SUPPLÉMENTAIRES - (N° 2516)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N ° 6**

présenté par
Mme Auconie

ARTICLE 3

I. – À la première phrase de l’alinéa 1, substituer au mot :

« transférée »

le mot :

« confiée ».

II. – À la seconde phrase du même alinéa, substituer au mot :

« transférés »

le mot :

« confiés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.